

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(2\)](#)[Item Marie Moret à Offroy et Cie, 20 juillet 1886](#)

Marie Moret à Offroy et Cie, 20 juillet 1886

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy et Cie, 20 juillet 1886, 1886-07-20

Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 09/08/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44502>

Informations sur le document source

Cote FG 41 (2)

Collation 1 p. (297r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [20 juillet 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

Résumé Marie Moret demande sous quelle forme elle doit faire parvenir son contrat de mariage à la Banque de France.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Événements cités [Mariage de Jean-Baptiste André Godin et de Marie Moret \(14 juillet 1886, Guise\)](#).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Bureau Familistère
20 juillet 1886

Messieurs Affroy et C^{ie}

Je suis en possession
de votre lettre d'hier et
vous serais obligée,
pour éviter tout
nouveau contre-temps,
de bien vouloir me
dire sous quelle forme
il faut envoyer à
la Banque mon
contrat de mariage ?

suffit-il d'une
expédition du notaire ?

Je vous remercie
à l'avance, Messieurs,
de votre réponse et
vous prie d'agréer
l'assurance de ma
parfaite considération

Marie Godon